Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Société des Vétérinaires Suisses

Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri

Rapport annuel 2019

Table des matières

Préface 3

L'année 2019 en bref 4

Thèmes principaux 9

Bien-être animal: la SVS institue une commission d'experts 9

Profession vétérinaire 2035: de quoi sera fait le quotidien vétérinaire à l'avenir? 10

Banque de données sur les antibiotiques: une contribution importante des vétérinaires à la santé publique 12

Assistante et assistant en médecine vétérinaire: une profession en mutation 14

Sécurité au travail: un investissement qui en vaut la peine 17

Société: comité et organes 18

Sections 20

Finances/comptes 26

Statistiques/chiffres 27

Éditeur/rédaction

Société des Vétérinaires Suisses SVS
Brückfeldstrasse 18
3012 Berne
Tél. 031 307 35 35

info@gstsvs.ch
www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand.
Commande: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch
ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé
sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications

Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce rapport annuel rappelle à mon souvenir qu'une année s'est déjà écoulée. Une année depuis le dernier rapport annuel, mais aussi une année depuis que j'ai eu le privilège de reprendre la présidence de la SVS.

J'ai derrière moi une année SVS rythmée par les séances de comité, les conférences des présidents, les assemblées, les contacts avec des partenaires dans l'économie, la politique ou encore la mise en application des décisions, les communiqués, les prises de position et les papiers de position. Une année SVS marquée par un grand nombre de moments de réussite, comme d'ailleurs par des surprises moins réjouissantes. Ces dernières nous auront toutefois rendus plus forts et plus sages.

Parmi les succès, j'aimerais revenir sur les choses suivantes: la création d'une commission pour le bien-être animal, qui élabore des propositions et des positions relatives à des sujets d'actualité dans ce domaine, ou encore la familiarisation avec la thématique «Grossesse et maternité dans la profession de vétérinaire». Toutes deux sont à considérer comme un investissement qui devrait faire progresser notre société.

«Le projet ‹Profession vétérinaire 2035› nous a permis de lier visions d'avenir et quotidien professionnel actuel.»

La discipline des praticiennes et des praticiens en matière d'inscription dans la banque de données sur les antibiotiques a montré que les préparatifs menés par la SVS ont été réalisés de manière compétente, utile et ciblée. Il nous incombe d'accroître plus encore à l'avenir la visibilité vers l'extérieur de cette contribution importante des vétérinaires à la santé publique.

Et puisque notre regard est tourné vers l'avenir: l'élaboration du nouveau plan de formation pour les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire mérite d'une part d'être fêté, mais constitue d'autre part aussi un «mandat permanent» de soutien à une profession en mutation. Une profession qui est synonyme de forte création de valeur pour la collaboration interprofessionnelle dans les cabinets.

Enfin, je me dois de mentionner que, l'an dernier, notre regard vers l'avenir, portait jusqu'en l'an 2035. Le projet «Profession vétérinaire 2035» nous a permis de lier visions d'avenir et quotidien professionnel actuel. Les nombreux entretiens et les enquêtes nous ont permis de faire se cristalliser des champs d'action qui devraient occuper tant la SVS que les vétérinaires ces prochaines années.

Dans le fond, notre rapport annuel 2019 témoigne principalement du fait que la médecine vétérinaire, aujourd'hui comme à l'avenir, est et devra rester une profession belle et diversifiée. La médecine des animaux de rente, à titre de «discipline de médecine vétérinaire traditionnelle typique» reste une profession passionnante, comme vous pourrez le constater au fil des images qui émaillent ce rapport annuel.

Olivier Glardon, président SVS

L'année 2019 en bref

Discussions de Habsbourg: la profession vétérinaire en 2035
Les vétérinaires discutent de profils d'avenir pour la profession.

Antibiorésistance: nouveau matériel d'information pour les détenteurs de chevaux
Un poster et un dépliant pour les détenteurs de chevaux ont pour but de sensibiliser ceux-ci au bon usage des antibiotiques.

Les assurances pour animaux sont judicieuses
Du point de vue des vétérinaires, les assurances pour animaux constituent un instrument approprié pour les détenteurs d'animaux qui souhaitent maîtriser les coûts de santé de leurs animaux domestiques.

JANVIER

Entrée en vigueur de l'ordonnance concernant la banque de données sur les antibiotiques
Elle marque le début de l'inscription électronique obligatoire des prescriptions d'antibiotiques dans le cadre des thérapies de groupe en médecine vétérinaire.

FÉVRIER

La SVS se défend contre une inégalité de traitement dans le cadre des importations de médicaments vétérinaires
La SVS fait son possible pour supprimer la discrimination des vétérinaires suisses en matière de commercialisation de médicaments vétérinaires.

MARS

Congrès «La protection des animaux en point de mire»
Lors du congrès «La protection des animaux en point de mire», les vétérinaires débattent des enjeux de la protection des animaux au quotidien et esquissent des champs d'action potentiels.

Prise de position sur la politique agricole dès 2022
La SVS s'engage en faveur d'un encouragement global de la santé animale. Elle propose un changement de paradigme en ce qui concerne les paiements directs concernés.

Nouveau guide thérapeutique sur les antibiotiques chez le chien et le chat
Le nouveau guide contient des recommandations relatives aux traitements antibiotiques chez le chien et le chat.

La SVS aux Journées suisses des vétérinaires
Lors des Journées suisses des vétérinaires organisées à Fribourg, la SVS présente ses visions sur la «profession vétérinaire 2035» dans le cadre de la séance plénière. D'autres thèmes sont encore la banque de données sur les antibiotiques, les résistances aux antibiotiques et One Health.

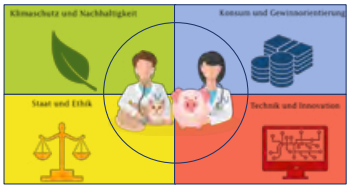

Prise de position sur la révision de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures
La SVS se dit favorable aux modifications proposées, car la transparence accrue permet indirectement de mieux prendre en compte la protection des animaux.

50 ans de section spécialisée pour les petits animaux
L'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) existe depuis 50 ans. Ses membres célèbrent cet anniversaire au Giardino Verde d'Uitikon-Waldegg.

AVRIL

MAI

JUIN

Nouveau plan de formation pour les études de médecine vétérinaire
La Commission d'enseignement de la Faculté Vetsuisse débute les travaux sur le Cursus 2021. Le président de la SVS Olivier Glardon siège au Sounding Board avec voix consultative.

40 ans de section spécialisée pour le laboratoire de diagnostic
L'Association suisse des vétérinaires de laboratoire de diagnostic (ASVLD) fête son anniversaire au Parc animalier de Goldau.

Prise de position relative à l'ordonnance sur l'aide aux services de santé animale
La SVS salue l'harmonisation visée de la pratique de subvention pour les services sanitaires et la clarification de la base légale.

La SVS lance l'enquête «Benchmark Cabinets pour animaux de rente»
L'étude a pour but d'obtenir davantage de valeurs de référence pour la branche. Celles-ci devront à leur tour aider les cabinets en médecine rurale à mieux estimer leur rentabilité.

JUILLET

Nouvelles perspectives pour les assistantes en médecine vétérinaire
Les assistantes et les assistants en médecine vétérinaires (AMV) voient s'ouvrir à eux de nouvelles possibilités d'évoluer dans leur profession. Le cadre a été posé avec un nouveau programme de formation postgrade structuré.

Nouvelle commission de projet «Grossesse/maternité dans la profession vétérinaire»
Dans le quotidien vétérinaire, la grossesse et la maternité entraînent régulièrement quelques désagréments. La commission de projet veut approfondir cette thématique.

AOÛT

La SVS s'engage en faveur d'une diminution des expériences sur les animaux
Dans le cadre d'une audition devant la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSECN), le président de la SVS Olivier Glardon présente la position de la SVS sur la thématique des expériences sur les animaux.

Prise de position relative à la déclaration des viandes casher et halal
Sur le fond, la SVS se dit favorable à l'obligation de déclarer envisagée. Pour des questions de protection des animaux, elle serait même favorable à une interdiction générale d'importation.

Prise de position sur la révision du droit sur les denrées alimentaires
La SVS demande de prendre systématiquement en compte les aspects relevant du droit sur la protection des animaux lors de l'abattage au pâturage.

16 places d'études supplémentaires en médecine vétérinaire
Pour la nouvelle année d'études, les universités de Berne et de Zurich accroissent le nombre de places d'études. En dépit des besoins élevés, on forme trop peu de vétérinaires en Suisse.

SEPTEMBRE

Nouveau plan de formation pour l'apprentissage d'AMV
Le Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation SEFRI promulgue l'ordonnance révisée sur la formation professionnelle initiale des assistantes et des assistants en médecine vétérinaire CFC.

OCTOBRE

Projet relatif à l'approvisionnement en soins des animaux de rente dans le canton des Grisons
Dans le canton des Grisons, l'approvisionnement en soins des animaux de rente dans les régions périphériques relève d'une problématique particulière. Afin d'aborder celle-ci de manière proactive, la Société des vétérinaires grisons a lancé un projet en collaboration avec la SVS.

Écornage des cabris: la narcose à la kétamine réservée aux vétérinaires
Les vétérinaires ne sont désormais plus autorisés à remettre de la kétamine aux détenteurs d'animaux.

Changement de pratique au niveau de l'inscription des connaissances linguistiques dans le Registre des professions médicales
La Commission des professions médicales (MEBEKO) change sa pratique, car les minorités linguistiques en Suisse s'en trouvaient prétéritées.

NOVEMBRE

Action de collecte des antibiotiques
Les vétérinaires prennent part à la campagne nationale dans le cadre de la Stratégie antibiorésistance (StAR). La population y est appelée à rapporter les antibiotiques superflus ou périmés là où elle les a obtenus.

Animaux et plantes protégés: prise de position
La SVS salue le projet d'amélioration de la Loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (LCITES).

Banque de données sur les antibiotiques: saisie de toutes les thérapies individuelles
Les vétérinaires saisissent désormais les traitements antibiotiques d'animaux individuels et la remise à titre de stocks dans le système d'information sur les antibiotiques (SI ABV).

Améliorer la détention des veaux à l'engrais
La SVS demande des systèmes de garde qui impactent positivement la santé animale et mènent à une réduction de l'emploi des médicaments.

DÉCEMBRE

Une interpellation réclame des informations concernant la banque de données sur les antibiotiques en médecine humaine
La SVS salue l'interpellation du conseiller national Jean-Paul Gschwind, qui demande une obligation légale d'annonce de la consommation des antibiotiques en médecine humaine.

113 vétérinaires fraîchement diplômés
La SVS invite les nouveaux diplômés à Berne et à Zurich pour une manifestation en soirée.

Des prestations de l'assurance maternité pour les vétérinaires indépendantes
La SVS soutient une motion parlementaire en cours demandant une allocation d'exploitation pour les indépendantes pendant leur grossesse.

Bien-être animal: la SVS institue une commission d'experts

En instituant la nouvelle commission, la SVS veut rassembler des spécialistes autour de la thématique du bien-être animal. Ceux-ci auront pour tâche d'élaborer des positions sur des sujets d'actualité et d'esquisser des champs d'action.

Les experts siégeant dans la Commission «Bien-être animal» apporteront des connaissances glanées de leur quotidien et discuteront des problèmes, questionnements et suggestions d'actualité dans leurs domaines d'activités respectifs. La SVS souhaite de la sorte obtenir davantage de positions professionnelles consolidées sur la thématique du bien-être animal. Par ailleurs, l'organe aura pour tâche d'élaborer des auxiliaires pour les vétérinaires actifs en pratique. On pense notamment à des aide-mémoire traitant de la procédure à mettre en œuvre en cas de suspicion de cas relevant de la protection des animaux. D'autres objectifs visés par la SVS sont de mieux sensibiliser l'opinion publique à cette thématique et de s'immiscer davantage dans la discussion politique.

Parti du congrès «La protection des animaux en point de mire»

L'idée de la création de la Commission «Bien-être animal» remonte au séminaire «La protection des animaux en point de mire» organisé en mars 2019 à Berne. L'affaire Hefenhofen/TG, qui avait fait grand bruit dans les médias durant l'été 2017 et avait aussi grandement préoccupé les vétérinaires, y avait notamment servi de déclencheur. Lors du séminaire en question, des vétérinaires issus aussi bien des services officiels que de la pratique ont illustré les différents rôles et champs d'action rencontrés dans le secteur de la protection des animaux. Ils y ont aussi émis le vœu de disposer d'un point de rencontre permettant un échange actif entre les spécialistes des services officiels et ceux de la pratique. Par ailleurs, ils souhaitent une amélioration de la reconnaissance précoce et un renforcement de l'information des vétérinaires sur les options d'action dans les affaires concernant la protection des animaux.

La SVS prend position dans la thématique des expériences sur les animaux

La SVS a pu présenter son point de vue dans la thématique des expériences sur les animaux dans le cadre d'une audition devant la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Cela faisait suite au vote sur l'initiative parlementaire de Maya Graf (Les Verts, BL) «Compléter la loi fédérale sur la protection des animaux en vue d'interdire l'expérimentation animale entraînant des contraintes sévères». La SVS demande une réduction du nombre d'animaux d'expérimentation et des expériences entraînant des contraintes sévères. Les conditions de garde devraient en outre être prises en considération dans l'évaluation de la gravité d'une expérience sur les animaux. Cela vaut également pour le nombre total de contraintes subies par un même animal. La SVS réclame en outre des investissements accrus dans les méthodes de substitution et davantage de transparence quant à la publication des contraintes effectives. Elle réclame une réévaluation des principes éthiques procédant à la pesée des intérêts, car ils ne sont plus actuels. Les intérêts de la société et le gain de connaissances respectif doivent être définis et vérifiés plus précisément, afin de pouvoir préserver la dignité des animaux d'expérimentation.

Profession vétérinaire 2035: de quoi sera fait le quotidien vétérinaire à l'avenir?

Le monde évolue de plus en plus vite, ce qui a aussi des conséquences sur la profession de vétérinaire. L'an dernier, la SVS s'est penchée sur cette problématique dans le cadre de discussions largement étayées et d'événements.

En 2019, la SVS a poursuivi le projet «Profession vétérinaire 2035», y intégrant le plus grand nombre de membres possible à la faveur de différentes manifestations. Le but du projet est, au sein d'un processus de formation de l'opinion largement étayé, de reconnaître les tendances à venir et d'en déduire les répercussions sur la profession de vétérinaire. C'est la voie que l'association doit emprunter pour pouvoir prendre influence de manière proactive sur les développements à venir et assurer avec succès la pérennité de la profession. En 2019, nous avons identifié les moteurs importants ci-après qui pourraient influer sur l'avenir de la profession et qui constituent les bases d'éventuels champs d'action.

Structures entrepreneuriales plus grandes

Les chaînes de cabinets et les groupes progressent et renforcent la concurrence sur le marché vétérinaire. Les PME en particulier doivent ainsi se refaire une place. La gestion et la communication gagnent en importance, pour motiver les collaborateurs et les retenir. À l'inverse, les structures entrepreneuriales plus grandes parviennent mieux à couvrir la demande croissante en horaires de travail fixes et en flexibilité. Parallèlement, diverses tendances – concrètement la conscience environnementale, One Health et l'influence étatique – entraînent une réduction des remises de médicaments et une augmentation des contrôles. La charge administrative consécutive désavantage particulièrement les cabinets des régions marginales, où l'approvisionnement en soins vétérinaires est parfois déjà difficile à garantir. Ces tendances impactent aussi l'agriculture et l'industrie alimentaire.

Digitalisation: opportunités et risques

Dans l'environnement vétérinaire, on constate une progression des exigences tant de la clientèle que des autorités. D'une part, cela requiert une professionnalisation des processus de gestion de soutien, d'autre part, cela entraîne une charge supplémentaire, en partie compensée par la digitalisation. On peut en attendre des progrès médicaux et de nouvelles prestations. De grandes quantités de données permettent de poser des diagnostics plus précis et d'orienter la médecine vétérinaire vers la prévention. Mais il en découle aussi de nouveaux enjeux tels que les questions de la sécurité, de la propriété et de la pertinence des données. En fin de compte, l'exceptionnelle dépendance des données et de la technologie comporte des risques supplémentaires encore peu connus.

Nouvelles exigences et nouvelles possibilités de carrière

Il relève de l'intérêt des vétérinaires de renforcer plus avant et de mettre en réseau leurs compétences en informatique, communication, gestion ou droit, et donc de se diversifier. De nouvelles possibilités de carrière intéressantes, comme en gestion environnementale, épizooties, technique médicale ou santé publique pourraient ainsi voir le jour.

Quatre mondes que tout oppose

La SVS a présenté ses profils d'avenir possibles lors des Journées suisses des vétérinaires 2019. Elle s'est basée pour cela sur une étude menée par des chercheurs d'avenir, qui avait été présentée au Forum économique mondial de Davos. Celle-ci s'appuie sur quatre visions qui seraient en mesure de dépeindre le monde de 2035 et dans quelle direction la société pourrait se développer jusqu'à cette date. Les mondes décrits présentent les thèmes prédominants que sont la protection du climat et la durabilité (vert), l'État et l'éthique (jaune), la consommation et la recherche du profit (bleu) ainsi que la technique et l'innovation (rouge). On y reconnaît des tendances qui existent déjà et qui ont été développées à l'extrême dans chacun des mondes.

État et éthique
Mandat de prestation étatique, régulation
Méthodes de soins complémentaires
One Health
Bien-être animal, détention animale communautaire
Work-Life-Balance
Standards élevés
Le commerce équitable, l'éthique et l'égalité des chances ont une place importante dans la société. La communauté prend le pas sur l'individu. Tout est très fortement régulé, de nombreux domaines (santé, agriculture etc.) sont étatisés. Les vétérinaires travaillent sur mandat de l'État et en collaboration étroite avec les autres disciplines (One Health). En raison des standards élevés dans la garde d'animaux, les cheptels sont plus petits. Les méthodes de soins complémentaires sont appréciées de la population et voient une demande croissante.

Protection du climat et durabilité
Véganisme = moins d'animaux
Animaux de rente uniquement comme animaux de travail
Vétérinaire comme généraliste
Peu de médicaments
Recherche et protection des espèces
Une production durable et la protection de notre climat sont posées en impératifs absolus. L'humanité renonce aux produits importés et se nourrit principalement de manière végane. Pour des raisons écologiques, la production de médicaments est fortement entravée. Les vétérinaires sont pour l'essentiel actifs dans l'enseignement et dans la recherche. Certains praticiens généralistes gèrent les quelques cheptels animaux encore existants. Une spécialisation sur les insectes apporte de nouvelles ouvertures professionnelles.

Consommation et orientation lucrative
Vétérinaires dans de grands groupes
global VET
Écart riches-pauvres, médecine de pointe pour gros revenus
Vétérinaire comme spécialiste
24/365
Disponibilité 24/365
Concurrence mondialisée
Dans le monde globalisé, la croissance, la consommation et la recherche du profit sont les maximes du jour. Les grands groupes multinationaux dominent le marché et offrent leurs prestations à toute heure. Les petits cabinets vétérinaires ont disparu. Les gens vivent presque exclusivement dans les villes et l'écart entre les pauvres et les riches s'accentue toujours plus. Les vétérinaires travaillent à titre de spécialistes absolus dans de grands centres de compétences. Des forces de travail bon marché reprennent une grande partie des actes vétérinaires simples.

Technique et innovation
Mobilité
Big Data/ Télémédecine
Automatisation
Centres de compétences, tâches de gestion et de support
Accent sur la prévention médicale
La digitalisation a atteint son apogée. Les possibilités techniques sont sans limites. Les traitements animaux et les conseils personnalisés sont rares. Les vétérinaires surveillent les données sanitaires animales au moyen de microchips implantés. L'accent est ainsi placé sur la prévention médicale. D'excellentes connaissances en informatique s'avèrent indispensables et les tâches de gestion et de support marquent le quotidien des vétérinaires.

Banque de données sur les antibiotiques: une contribution importante des vétérinaires à la santé publique

Les vétérinaires suisses collaborent de manière déterminée à la stratégie nationale ayant pour but de préserver à long terme l'efficacité des antibiotiques. Ils montrent l'exemple avec la banque de données sur les antibiotiques introduite en 2019.

Qu'il s'agisse de chats, chevaux ou bovins, depuis l'an dernier tous les traitements d'animaux avec des antibiotiques sont saisis dans une banque de données nationale. Le système d'information sur les antibiotiques (SI ABV) introduit en 2019 enregistre la consommation des antibiotiques par espèce et par cabinet vétérinaire, de même qu'en fonction des détentions animales et des types de production rencontrés dans l'agriculture. La Société des Vétérinaires Suisses (SVS) a accompagné étroitement l'introduction de la banque de données et contribué de façon considérable à son bon départ.

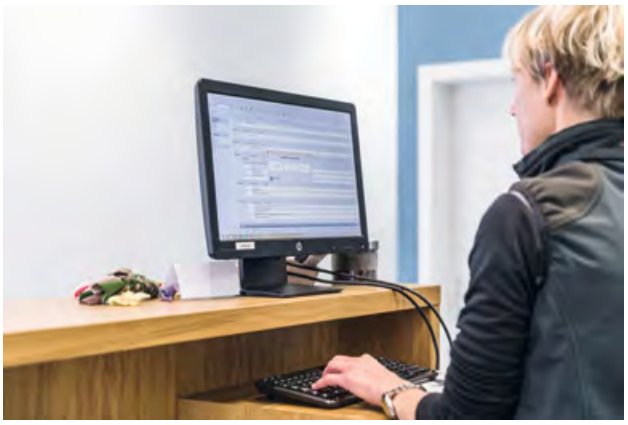

Saisie dans la banque de données sur les antibiotiques: depuis l'an dernier, tous les traitements en médecine vétérinaire réalisés avec des antibiotiques sont enregistrés.

Travail supplémentaire pour la saisie

Alors que la première version-test de la banque de données, en automne 2018, avait échauffé quelques esprits en raison de problèmes techniques, l'introduction définitive en 2019 s'est déroulée pour l'essentiel sans heurts. Ce succès revient d'une part à l'investissement sans faille des vétérinaires eux-mêmes. D'autre part, la bonne collaboration instaurée entre la SVS et ses sections spécialisées d'un côté, et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) de l'autre, a permis de reconnaître à temps les problèmes spécifiques à la saisie et d'y aménager des solutions. De concert avec ses sections spécialisées, la SVS a pu obtenir en amont déjà la garantie d'un catalogue de données le plus épuré possible et, de la sorte, maintenir le travail de saisie des données dans un cadre raisonnable. L'obligation de consigner a cependant inéluctablement entraîné une charge de travail supplémentaire pour les vétérinaires.

One Health: la SVS réclame une banque de données analogue pour la médecine humaine

Les vétérinaires assument cette charge supplémentaire notamment sachant que la banque de données sur les antibiotiques offre la chance de préciser les zones de problèmes et de définir les mesures correspondantes. Dans cette optique, il est donc essentiel que la banque de données permette de faire des déductions claires sur l'évolution des résistances. La SVS va s'engager dans ce sens. Du point de vue de l'association, ces données ne devraient cependant pas uniquement être consignées dans le secteur animal, mais également dans celui de la médecine humaine. Fin 2019, le conseiller national Jean-Paul Gschwind a déposé une interpellation correspondante au Parlement. Il demande au Conseil fédéral pourquoi la médecine humaine, à ce jour, n'est pas soumise à l'obligation d'annoncer l'utilisation des antibiotiques, dans l'optique d'une approche One Health de la Stratégie nationale contre l'antibiorésistance (StAR).

Orbenin Extra
Bi-PILL
Otodine
Bisolvon
Catosal

Assistante et assistant en médecine vétérinaire: une profession en mutation

Le nouveau plan de formation pour les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire a vu le jour après des années de travail intensif. Dès lors, les apprentis pourront aussi aborder le travail en pratique rurale ou équine.

C'est au printemps 2023 que les assistantes et les assistants en médecine vétérinaire (AMV) recevront pour la première fois leur diplôme selon le nouveau plan de formation. Si celui-ci est entré en force au 1er janvier 2020, c'est grâce à de longues années de travail et de discussions intensives de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) et de ses partenaires.

L'étape-clé de l'accord avec l'Union suisse des paysans

Le plan de formation pour les AMV n'est reconnu à l'échelle fédérale que depuis 2008. Auparavant, la SVS coordonnait cette formation avec son propre certificat de capacité SVS. Après la reconnaissance fédérale suivait, en 2012, une initiative placée sous la houlette de l'Union suisse des paysans (USP): on voulait lancer une nouvelle formation de technicien-vétérinaire. Cette annonce poussait les vétérinaires à remettre la formation d'AMV sur le métier et à discuter, avec ses partenaires, la création d'un cursus comprenant un nouvel accent animaux de rente. L'étape-clé aura été l'accord de soutien au projet donné par l'USP.

Intégration dans la formation de base existante

Il en est ressorti le nouveau plan de formation actuel, qui étend l'apprentissage actuel d'AMV CFC à de nouvelles compétences dans les domaines des animaux de rente et des chevaux. L'intégration dans l'apprentissage existant est logique compte tenu du fait qu'environ 35% des AMV travaillent dans des cabinets mixtes, qui soignent aussi bien des petits animaux que des animaux de rente. On applique ici le principe qui veut que la formation, l'embauche et la surveillance se font par les vétérinaires, afin que la responsabilité spécifique demeure auprès de ceux-ci. Quant aux AMV déjà formées actives à ce jour dans le secteur des petits animaux, elles devraient en outre, en cas d'intérêt, pouvoir rattraper les modules manquants dans le cadre du nouveau programme de formation continue pour les AMV.

Introduction du modèle de compétences opérationnelles

Le projet de révision totale du plan de formation AMV a été mené à bien en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et le Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI). Il comprenait également, outre l'intégration des compétences dans le secteur des animaux de rente, un remaniement pédagogique et didactique en particulier des aspects suivants:

- aptitude au marché du travail;
- structures de formation;
- orientation sur les compétences opérationnelles;
- manifestations de formation, documents de mise en œuvre et documentation du processus d'apprentissage;
- procédure de qualification;
- formation pour un développement durable;
- protection des jeunes au travail.

La principale modification touchait à la structuration selon le modèle dit des compétences opérationnelles, dont le but est de maîtriser des situations typiques pour la profession. Pour en assurer la réussite, les apprentis acquièrent les compétences opérationnelles définies dans le plan de formation, sur les trois sites de formation: entreprise, cours interentreprises (CInt), école professionnelle. La formation d'AMV englobe huit domaines de compétences opérationnelles, dont des traitements et des mesures spécifiques aux espèces dans les domaines des petits animaux, des animaux de rente et des chevaux. Les entreprises déterminent elles-mêmes les deux compétences spécifiques aux espèces sur lesquelles les apprentis seront examinés.

Depuis mai 2019, Ursula Bär est la présidente de l'Association suisse des assistantes en médecine vétérinaires (ASAMV). Elle travaille en tant qu'AMV et formatrice professionnelle dans un cabinet pour petits animaux près de Zurich.

Le nouveau plan de formation pour les AMV est entré en vigueur début 2020. Qu'en attendez-vous?
Le nouveau plan de formation constitue une magnifique opportunité. L'apprentissage reste très large au plan thématique, et la formation de «généraliste» est ainsi maintenue. Mais les apprenties et les apprentis peuvent acquérir des compétences dans les domaines des petits animaux, des animaux de rente ou des chevaux. C'est un avantage en particulier pour celles et ceux qui travaillent dans les cabinets en médecine rurale.

«Une AMV devrait pouvoir mettre à profit l'ensemble de ses connaissances dans la profession»

À votre avis, quelle va être l'incidence du nouveau plan de formation sur la profession d'AMV?
Le bagage des personnes qui recherchent un emploi s'en trouve certainement plus étendu. Le plan de formation contient de nouvelles compétences, un bonus dont nous ne bénéficions pas encore aujourd'hui.

Beaucoup de cabinets vétérinaires constatent qu'il est parfois difficile de trouver des AMV sur le marché du travail. Quelles possibilités d'intervention voyez-vous?
J'espère, avec le nouveau plan de formation, que nous pourrons garder davantage d'AMV dans la profession. Les cabinets vétérinaires ont ici aussi leur rôle à jouer. La reconnaissance est aussi un sujet que nous remettons sans cesse sur le métier.

Une AMV devrait par ailleurs pouvoir mettre à profit l'ensemble de ses connaissances dans la profession. Enfin, nous devons renforcer notre association.

Et comment souhaitez-vous atteindre cet objectif?
L'ASAMV collabore au sein de différents groupes de travail et s'engage en faveur de la profession. Nous voulons davantage montrer que nous proposons une valeur ajoutée pour les AMV. Pour renforcer l'association, nous devons gagner davantage de membres. Ce serait aussi une demande envers les cabinets vétérinaires: qu'ils offrent un soutien aux AMV qui souhaitent s'engager dans l'association et leur permettre de se perfectionner professionnellement.

Que pensez-vous du nouveau programme de formation continue structuré pour les AMV?
La nouvelle offre de cours est très précieuse. Une AMV qui se perfectionne est en mesure de décharger le vétérinaire. C'est clairement une valeur ajoutée pour le cabinet.

De nouvelles perspectives avec le programme de formation continue structuré

Le programme de formation continue structuré pour les AMV lancé en 2019 (WTPA) a pour objectif de parer la profession d'AMV pour l'avenir et de conserver les professionnels dans le secteur vétérinaire. Il propose déjà des cours de technique de laboratoire ou d'hygiène dentaire. D'autres cours sur les thèmes de l'administration et de la coordination de cabinet, ou encore l'alimentation, sont en voie d'élaboration. La SVS a élaboré le nouveau programme de perfectionnement en collaboration avec la section pour la médecine des petits animaux (ASMPA) et celle des vétérinaires employeurs (ASVE), de même que l'association des AMV (ASAMV). La SVS et l'ASAMV poursuivent le but commun d'offrir de nouvelles perspectives à la profession d'AMV et d'enthousiasmer de jeunes gens pour cette activité captivante.

easyIMAGE XDR1
easyIMAGE XDR1

Sécurité au travail: un investissement qui en vaut la peine

Compte tenu des risques spécifiques auxquelles elles sont confrontées, les entreprises vétérinaires sont soumises à certaines prescriptions pour protéger leurs employés. La SVS soutient les efforts de ses adhérents par le biais de différentes mesures servant à mettre en œuvre les dispositions de la sécurité au travail.

En vertu de la loi sur l'assurance accidents et de la loi sur le travail, tout employeur est tenu de veiller à la sécurité au travail. Compte tenu de la directive 6508 de la Commission fédérale de la coordination pour la sécurité au travail (CFST), les cabinets vétérinaires, cliniques vétérinaires et laboratoires comptent parmi les entreprises soumises à des dangers particuliers et doivent donc respecter des prescriptions spécifiques. La sécurité au travail dans l'entreprise est contrôlée par les inspecteurs cantonaux du travail. En 2019, on a dans ce cadre constaté une recrudescence des contrôles dans les cabinets vétérinaires.

Pourquoi la sécurité au travail est-elle importante?

Pour beaucoup, la sécurité au travail est tout d'abord synonyme de bureaucratie et de contrainte, autrement dit un sujet plutôt mal aimé. Il est en effet difficile d'en nier la charge administrative. Elle est bien présente et vient grignoter un peu plus les ressources déjà restreintes d'une entreprise vétérinaire. Pourtant, la sécurité au travail n'est pas juste une fin en soi. L'objectif premier est de prévenir les accidents et les maladies professionnelles. Cela sert aussi aux employeurs, car elle permet de prévenir des absences de personnel et leurs coûts afférents.

Quel soutien propose la SVS?

La SVS s'est approprié le sujet de la sécurité au travail il y a quelques années déjà. Avec son partenaire Sécurité au travail Suisse SA, elle a élaboré une analyse des risques pour la branche vétérinaire («solution de branche»), qui peut être adaptée aux conditions individuelles d'une entreprise vétérinaire. Par ailleurs, elle propose des cours annuels pour les préposés à la sécurité (PàS) qui, outre les exigences légales générales, traitent également des besoins particuliers du secteur vétérinaire.

Dispositions supplémentaires pour les personnes enceintes et les femmes allaitantes

Outre la protection normale des employés, la législation contient également des dispositions relatives aux personnes particulièrement protégées. Les femmes enceintes et les jeunes mères, comme par ailleurs les apprentis, en font notamment partie.

Dans le secteur vétérinaire, la grossesse et la maternité mettent autant les employées que les employeurs au-devant de défis. Afin de les relever et de trouver des mesures d'amélioration pour les deux parties, la SVS a lancé en 2019 le projet «Grossesse et maternité dans la profession vétérinaire». La commission de projet réunit les sections SVS des vétérinaires salariés (STA) et des vétérinaires employeurs (ASVE), de même que l'Association suisse des assistantes en médecine vétérinaire (ASAMV).

Le projet bénéficie d'une aide financière du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Comité et organes

Le comité de la SVS lors de sa retraite 2019 à Schwarzsee FR:
Blaise Voumard (Vice-président), Jean-Gabriel Mottier, Corinne Bähler, Olivier Glardon (Président), Reto Wyss, Claudia Graubner, Maja Rütten.

Comité

Olivier Glardon
Président

Blaise Voumard
Vice-président

Corinne Bähler
Claudia Graubner
Jean-Gabriel Mottier
Maja Rütten
Reto Wyss

Membres avec voix consultative:
Roger Stephan
Doyen de la Faculté Vetsuisse

Hans Wyss
Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Peter Glauser
Directeur

Organigramme SVS

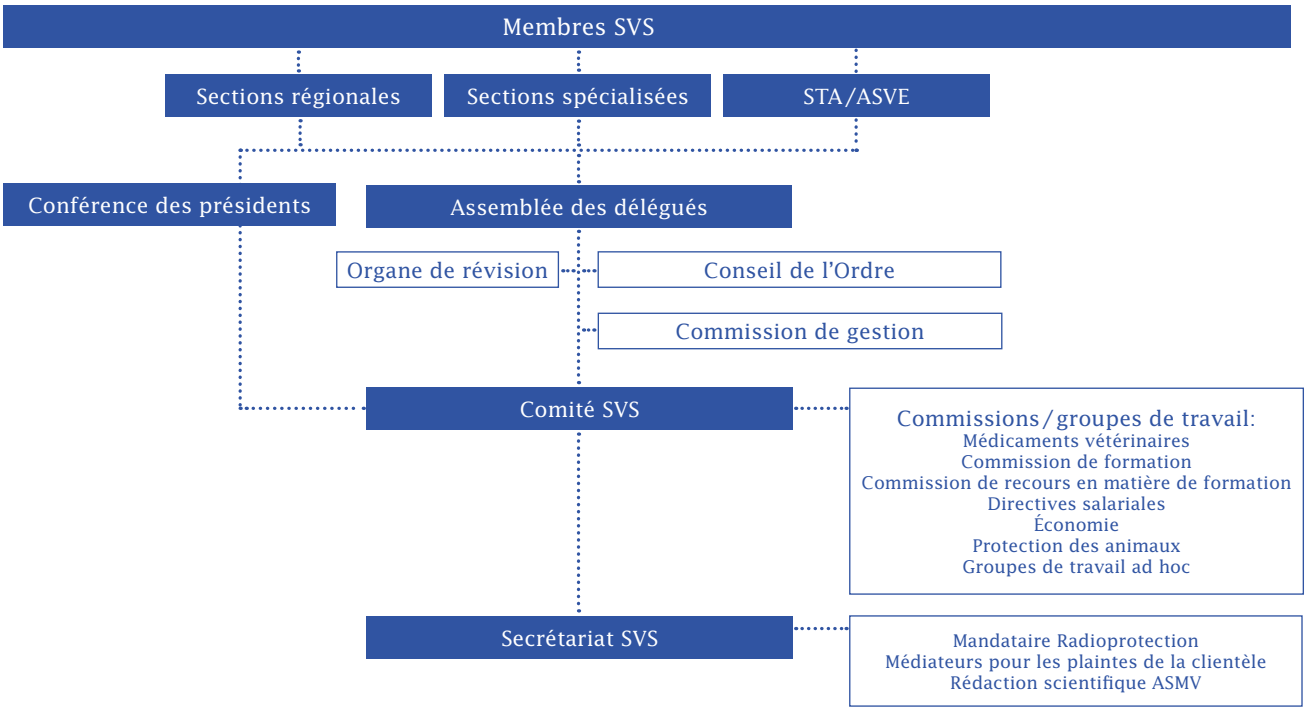

Conseil de l'Ordre

Isidor Bürgi-Oechslin
Président

Albert Koller-Hautle
Vice-président

Daniel Damur
Jérôme Föllmi
Hans-Martin Sutter

Commission de gestion

Hansjakob Leuenberger
Président

Theodor Dürig
Andreas Wyss

Médiateurs pour les plaintes de la clientèle

Hanspeter Weber
Suisse alémanique

Philippe Dunant
Suisse romande

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

Hanspeter Steinmetz
Rédacteur scientifique

Rico Thun
Rédacteur d'honneur

Secrétariat SVS

Peter Glauser
Directeur

Sections

Sections régionales

Société des Vétérinaires Argoviens
Président: Peter Sandmeier
www.aargauertieraerzte.ch

Société des Vétérinaires Bernois
Président: Roland Lanz
www.vbt.ch

Société Vétérinaire Regio Basiliensis
Présidente: Fabienne Burach
www.vets-basel.ch

Société des Vétérinaires Fribourgeois
Président: Fabien-Jacques Loup

Société Genevoise des Vétérinaires
Présidente: Doris Patricia Hugi
www.veterinaires-geneve.ch

Société des Vétérinaires des Grisons
Président: Urs Iselin

Société des Vétérinaires Jurassiens
Président: Pierre Bonnemain

Société des Vétérinaires de Suisse centrale
Président: Stefan Birrer-Conzelmann
www.gzst.ch

Société Neuchâteloise des Vétérinaires
Présidente: Natacha Bourquin-Feusier
www.vetoneuch.ch

Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR
Président: Urs Leisi

Société des Vétérinaires Soleurois
Président: Thomas Schneiter

Ordine dei Veterinari del Canton Ticino
Président: Luca Galeandro
www.veterinariticino.ch

Société des Vétérinaires Thurgoviens
Présidente: Lisa Goldinger
www.thurgauer-tierärzte.ch

Société Vaudoise des Vétérinaires
Présidente: Sabine Nicod
www.veterinaires-vaudois.ch

Société des Vétérinaires Valaisans
Président: Yves Charlot

Société des Vétérinaires Zurichois
Président: Christian Suter
www.gzt.ch

Membres 2019 dans les sections régionales

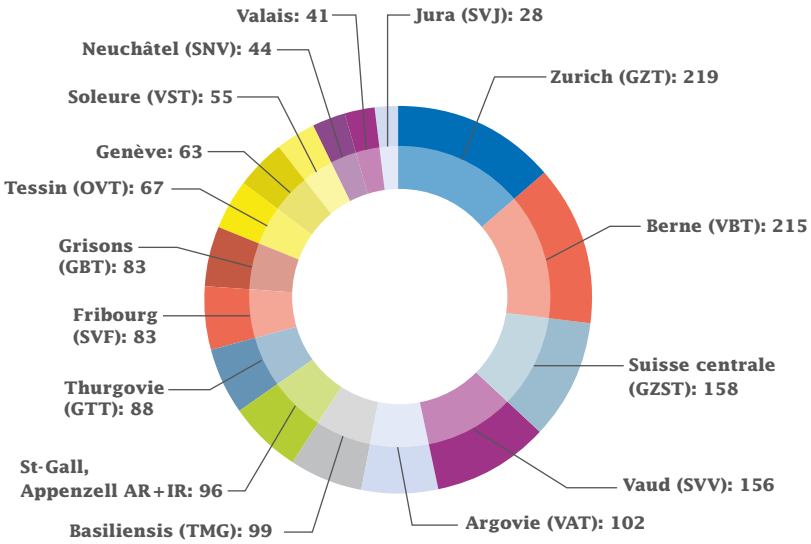

Sections spécialisées

camvet.ch – Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Alternatives et Complémentaires
Présidente: Susanne Stocker
www.camvet.ch

Association Suisse de la Médecine Aviaire
Président: Franz Renggli

Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire
Président: Stephan Häsler
www.svgvm.ch

Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux
Présidente: Claudia Nett-Mettler
www.svk-asmpa.ch

Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic
Présidente: Regina Hofmann-Lehmann
www.svvld.ch

Association Suisse pour la Médecine Équine
Présidente:
Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer
www.svpm-asme.ch

Association suisse pour la Médecine Porcine
Présidente: Judith Peter-Egli
www.svsm.ch

Association Suisse de Pathologie Animale
Co-présidence: Nicole Borel et Monika Hilbe

Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux
Présidente: Julika Fitzi
www.stvt.ch

Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale
Présidente: Anneli Muser Leyvraz
www.stvv.ch

Association Suisse pour la Santé des Ruminants
Président: Andreas Raemy
www.svwassr.ch

Association Suisse de Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques
Président: Simon Rüegg

Autres sections

Vétérinaires Suisses Salariés
Présidente: Julia Traversari
www.assistenztierarzt.ch

Association Suisse des Vétérinaires Employeurs
Président: Hanspeter Weber
www.svat-asve.ch

Membres 2019 dans les sections spécialisées et autres sections

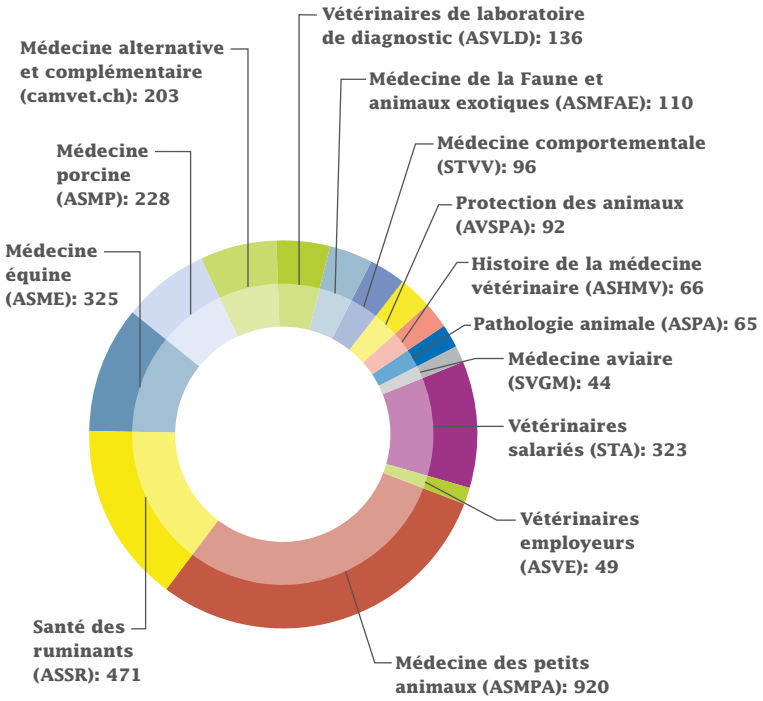

Section régionale SG/AR/AI: les vétérinaires donnent un aperçu de la profession

Le 6 juin 2019 se tenait la 176e assemblée générale de la Société des vétérinaires des cantons de St-Gall, Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures, à l'auberge Hirschen, sur la colline Egg près de Flawil SG, ponctuée de discussions animées aux divers points de l'ordre du jour.

Dans le cadre de l'Olma de St-Gall, des vétérinaires présentaient une fois de plus, du 10 au 20 octobre 2019, un aperçu dans leur vie professionnelle. Le contact direct avec l'animal lors de l'auscultation est une partie importante de la «Consultation chez le vétérinaire en médecine rurale», laquelle était déjà proposée pour la dixième fois déjà. Les cinq courtes présentations quotidiennes sur l'animal ont cette année aussi attiré le public dans la halle 7.1. De jeunes consœurs, des confrères praticiens ou à la retraite présentaient la consultation sur l'animal présent sur place et répondaient à de nombreuses questions. La «caisse à toucher» permettait aussi de tester son sens tactile. Les réactions positives du public montraient que l'Olma est une bonne vitrine pour présenter la profession de vétérinaire.

La «Consultation chez le vétérinaire en médecine rurale» est l'un des points forts de l'Olma.

Section régionale SVV: des activités pour les jeunes vétérinaires

En 2019 la Société vaudoise des vétérinaires (SVV) a organisé les «stamms» suivants: «Éthique animale» par Gabrielle Garoflid, «Alumni Vetsuisse Berne» par Jörg Munster et Stéphan Häsler, de même que «Perspective d'avenir de la SVS pour notre profession» par Olivier Glardon. Ces rencontres à midi posaient un problème de planification, raison pour laquelle le comité a initié les Rencontres SVV en soirée (RSVV). La première manifestation, en septembre, présentait le thème «Mise en œuvre du SI ABV», par Giovanni Peduto et Stéphane Blatti, et «Antibioscout.ch», par Claudia Lehner. Elle a réuni 40 consœurs et confrères.

De plus, la SVV souhaite renforcer la participation des jeunes vétérinaires. Des activités ont été organisées à leur intention: une soirée luge et fondue, une initiation au stand up paddle avec pique-nique. La SVV souhaite davantage présenter les avantages d'une affiliation à l'association. En font partie le fait de s'informer et de créer du lien social. Un flyer d'information est en préparation.

ASMPA: la section spécialisée pour les petits animaux fête un demi-siècle

L'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) a vu le jour il y a 50 ans. Une raison de fêter s'il en est! C'est ainsi que l'ASMPA a convié ses membres, en juin 2019, au Giardino Verde à Uitikon-Waldeck. Suite à la 50e assemblée générale suivait la fête anniversaire, dans un encadrement musical de sons du cor des Alpes et du duo de cabarettistes Duo Calva. Aux allocutions festives de la présidente Claudia Nett, du président de la SVS Olivier Glardon, de la vétérinaire cantonale Regula Vogel et du président de la DVG Martin Kramer suivaient les allocutions de bienvenue de cinq anciennes présidentes et anciens présidents de l'ASMPA, de même qu'un message vidéo envoyé du nord de la Finlande. Chacune de ces allocutions relevait la fierté ressentie face au développement de l'ASMPA.

Des spécialités sorties du grill ainsi qu'un excellent buffet de desserts venaient agrémenter le tout. Les images tirées de la boîte à photos sont là pour raviver le souvenir d'une soirée passée dans la bonne humeur.

Les invités suivaient avec attention les allocutions festives lors de la cérémonie d'anniversaire de l'ASMPA.

ASVLD: séminaire anniversaire pour les 40 ans

En 2019, l'Association suisse des vétérinaires de laboratoire de diagnostic (ASVLD) célébrait ses 40 ans d'existence. Le séminaire de printemps «spécial anniversaire» a vu une belle affluence au Parc naturel et animalier de Goldau.

L'assemblée générale adoptait quant à elle son adhésion à l'Association Journées suisses des vétérinaires (AJSV). L'ASVLD peut donc désormais, à titre de membre à part entière, remettre des points de formation spécifiques au laboratoire de diagnostic dans le cadre des Journées suisses des vétérinaires. Notre association répond de la sorte à la demande de ses membres de disposer de davantage d'offres de formation continue internes. L'échange avec les disciplines cliniques est en outre favorisé par l'intégration d'exposés dans les tracks existants.

L'an dernier, l'ASVLD a en outre entièrement renouvelé ses règlements sur la formation postgrade. Elle propose toujours deux titres FVH: le «FVH laboratoire et médecine fondamentale» et le «FVH analytique microbiologique vétérinaire». Les deux titres FVH requièrent une recertification tous les trois ans avec dix points de formation par an (svvld.ch/Weiterbildung).

Les membres de l'ASVLD se sont rencontrés pour le séminaire printemps «spécial anniversaire» au Parc naturel et animalier de Goldau.

ASPA: séminaire sur les organes endocrines

Les professeures Andrea Gröne de l'Université d'Utrecht et Barbara Demeneix du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris étaient les oratrices principales du séminaire ASPA de l'an dernier sur le thème des «organes endocriniens». En 2019, l'Association suisse de pathologie animale a eu le plaisir d'accueillir un grand nombre de participants à ce séminaire à Berne, 31 ans après le tout premier congrès de l'association. La professeure Gröne a présenté notamment les dernières connaissances sur la pathologie endocrine, avec un accent mis sur les maladies hypophysaires proliférative, qui jouent un rôle important en particulier chez le cheval et le chien. Quant à la professeure Demeneix, elle a su attirer l'attention des auditeurs avec sa présentation sur différentes substances et pollutions retrouvées dans l'environnement, qui peuvent endommager le tissu endocrinien, ayant parfois des conséquences graves sur les êtres encore non nés.

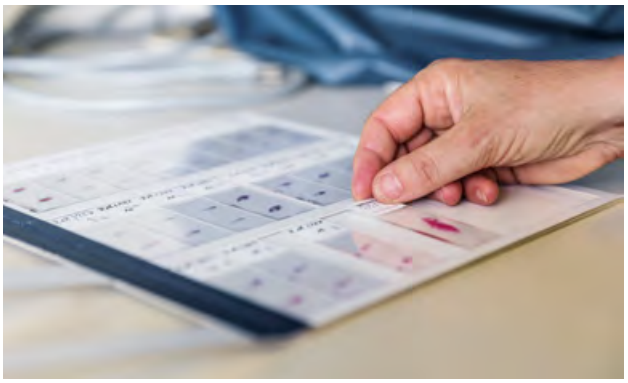

Lors du séminaire ASPA à Berne, les dernières connaissances de la pathologie endocrine étaient à l'ordre du jour.

STVV: le cursus de formation au centre des préoccupations

L'Association vétérinaire suisse pour la médecine comportementale (STVV) s'est grandement préoccupée de la réalisation du cursus de formation durant l'année écoulée. Cela a quand même laissé du temps pour l'organisation de deux séminaires. En juin se tenait donc une manifestation sur le «fear-free handling», donc sans stress, des patients, avec Gary Landsberg venu des USA. Katja Frey menait pour sa part un autre séminaire sur le thème «signaux canins» en septembre. Les deux manifestations ont vu une belle affluence et rencontré un vif intérêt.

ASMFAE: l'amélioration de la garde de la faune et des animaux exotiques en ligne de mire

Durant l'année écoulée, l'Association suisse de médecine de la faune et des animaux exotiques (ASMFAE) s'est fortement engagée en faveur d'une amélioration de la garde de la faune et des animaux exotiques. On relèvera ici la formation lancée en 2019 menant au certificat de capacité en médecine des mammifères domestiques, affichant déjà complet pour sa première édition. Par ailleurs, l'ASMFAE a réalisé un track sur la médecine des animaux de compagnie lors des Journées suisses des vétérinaires 2019, en collaboration avec l'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA). La section mène également des formations continues internes et soutient par ailleurs régulièrement des projets de recherche touchant à son domaine de compétences.

À l'échelon politique, l'ASMFAE a rédigé en 2019, un papier de position montrant les conditions de garde et de soins idéaux pour la faune sauvage, de même que les irrégularités dans la pratique usuelle.

Finances, comptes

Bilan au 31.12.2019

	2019	2018
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	929'131	911'555
Créances résultant de livraisons et de prestations	458'664	585'178
Autres créances à court terme	8'063	8'044
Comptes de régularisation actifs	61'589	63'587
Total actif circulant	**1'457'447**	**1'568'364**
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	81'054	101'900
Participations	0	25'000
Immobilisations corporelles	29'400	41'700
Total actif immobilisé	**110'454**	**168'600**
Total des actifs	**1'567'901**	**1'736'964**
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	96'859	184'462
Autres dettes à court terme	27'825	28'031
Comptes de régularisation passifs	337'555	213'789
Total des fonds étrangers	**462'239**	**426'282**
Fonds propres		
Capital de l'association	1'090'155	1'082'172
Fonds Entrée dans la profession	0	220'527
Bénéfice de l'exercice	**15'507**	**7'983**
Total fonds propres	**1'105'662**	**1'310'682**
Total des passifs	**1'567'901**	**1'736'964**

Les montants en centimes ont été arrondis.

Compte de résultat 2019

	Compte 2019	Compte 2018
Produit d'exploitation		
Cotisations des membres	1'404'607	1'358'912
Produit des prestations de services aux membres/sections	102'639	99'499
Produit des formations continues	37'567	65'288
Produit des congrès, manifestations	–10'756	–7'822
Produit des ventes matériels/imprimés	29'011	23'935
Produit des annonces	187'313	187'548
Autres produits d'exploitation	1'041	1'653
Commissions, dons, versements, sponsoring	590'000	570'000
Autres produits	15'158	8'974
Total produit d'exploitation	**2'356'578**	**2'307'986**
Charges		
Prestations de tiers / charges de matériel directes	**61'475**	**101'105**
Charges de personnel	**1'504'316**	**1'445'612**
Autres charges d'exploitation	**778'113**	**769'404**
Charges de locaux	82'020	81'436
Entretien, réparations, remplacements	5'327	606
Charges de leasing immobilisations corporelles mobilières	5'061	6'284
Assurances de choses, contributions, émoluments	5'825	5'310
Charges d'énergie et d'élimination des déchets	2'884	2'164
Charges d'administration et d'informatique	564'785	525'335
Publicité, sponsoring	57'382	95'576
Autres charges d'exploitation	54'829	52'693
Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)	**12'675**	**–8'134**
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	12'350	17'750
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	**325**	**–25'884**
Résultat financier	15'374	18'133
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	**15'699**	**–7'752**
Résultats extraordinaires, uniques ou imputables à une autre période comptable	0	17'999
Bénéfice annuel ou perte annuelle avant impôts	**15'699**	**10'247**
Impôts directs	192	2'264
Bénéfice annuel	**15'507**	**7'983**

L'exercice 2019 sous l'angle des finances

Pour la SVS, l'année 2019 aura été un très bon exercice au plan économique. Les prévisions du budget ont été dépassées, avec un plus affichant CHF 15'500.–. Il a notamment été possible de former des provisions supplémentaires. Les recettes en particulier ont été plus élevées que budgétées. Une belle affluence aux cours de la SVS, un portail d'emploi animé et des recettes d'annonces toujours élevées et stables dans les ASMV ont largement contribué à ce résultat positif. Par ailleurs, un fondement important de notre stabilité est la bonne coopération en place avec l'OGV SVS: celle-ci a en effet versé la coquette somme de CHF 570'000.– à titre de provisions d'entremise.

Les charges sont marquées par une situation stable en termes de personnel, tant au niveau du comité que du secrétariat. C'est là le facteur-clé des comptes de la SVS. Des dépenses exceptionnelles ont été réalisées en faveur de la nouvelle présence internet (qui sera introduite en 2020) et du nouveau plan de formation AMV.

Statistiques

Les vétérinaires dans les médias

Mots-clés les plus souvent retrouvés dans les comptes rendus des médias

En 2019, les mots-clés relatifs à la Stratégie nationale contre l'antibiorésistance et aux contrôles de protection des animaux notamment ont marqué les comptes rendus des médias dans le domaine de la médecine vétérinaire. Le thème des places d'études a souvent été cité. En août 2019, avec le début du nouveau plan d'études, la SVS a rendu attentif à un sujet important: en dépit des besoins élevés, le nombre de vétérinaires formés en Suisse est trop faible. On fait de plus en plus appel à des diplômés de l'étranger. Le communiqué de presse correspondant «16 places d'études supplémentaires en médecine vétérinaire» a eu un écho médiatique important.

Monitoring des médias de la SVS

- 56% médias imprimés
- 29% en ligne
- 10% radio
- 4% TV

Répartition par canal: proportion de comptes rendus imprimés, en ligne, TV, radio

Formation

Toutes manifestations confondues, les sections spécialisées, quelques sections régionales et la SVS ont reconnu 249 formations en 2019 et ont octroyé les points de formation correspondants.

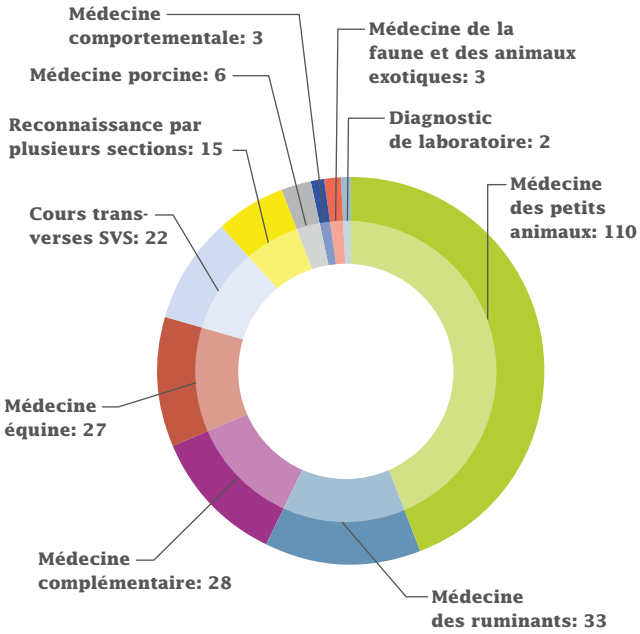

Effectif des membres SVS

- membres «actifs»
- membres «actifs jeunes» (4e et 5e année après l'examen fédéral)
- membres «actifs juniors» (1re–3e année après l'examen fédéral)
- étudiants
- membres passifs
- membres d'honneur

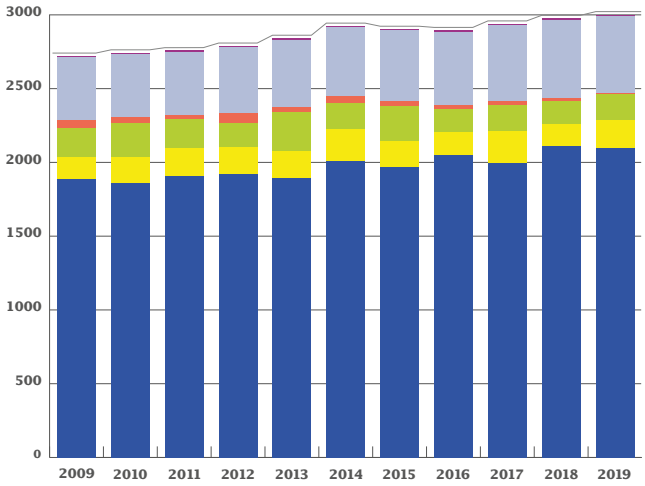

Titres SVS obtenus en 2019

21 vétérinaires ont obtenu leur titre de vétérinaire spécialisé (FVH):

- 17 FVH pour petits animaux (ASMPA)
- 4 FVH pour ruminants (ASSR)

25 certificats de capacité (CC) SVS ont été remis:

- 12 CC en nutrition canine et féline SVS
- 6 CC de dentisterie équine SVS
- 3 CC acupuncture vétérinaire SVS
- 1 CC de médecine de troupeaux des ruminants SVS
- 1 CC d'homéopathie vétérinaire SVS
- 1 CC d'ostéopathie vétérinaire SVS
- 1 CC de phytothérapie vétérinaire SVS

61 certificats d'aptitude (CA) ont été remis:

- 23 CA d'identification des chevaux / passeport équin SVS
- 23 CA radioprotection SVS
- 15 CA suivi vétérinaire de troupeau intégré STI-I échelon de base porc SVS

2 nouveaux sites de formation
(1 FVH ASMP, 1 FVH ASSR)

2 nouveaux formateurs/trices
(1 FVH ASMP, 1 FVH ASSR)

Activités principales des membres de la SVS

Nombre d'hommes et de femmes par champ professionnel

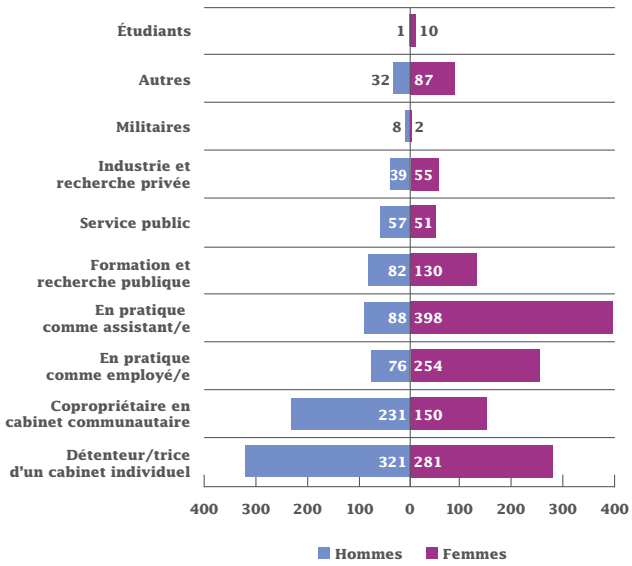

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles.

GST . SVS

Société des Vétérinaires Suisses
Brückfeldstrasse 18 | 3012 Berne | Tél. 031 307 35 35
info@gstsvs.ch | www.gstsvs.ch | www.facebook.com/gstsvs